

ONZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal, 22 septembre – 3 octobre 2003

Point 5 : Examen des résultats de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2003 de l'UIT (CMR-2003) et de leurs incidences sur l'utilisation du spectre électromagnétique aéronautique

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE L'AVIATION DANS LE PROCESSUS DES CMR

(Note présentée par l'Australie)

SOMMAIRE

Les propositions communes présentées par les grands groupes régionaux en préparation à la CMR-2003 ont effectivement eu une forte influence sur les résultats de la Conférence. La présente note propose que les États membres de l'OACI mettent mieux à profit les réunions régionales de l'UIT-R afin que les opinions de l'aviation soient mieux représentées aux CMR.

La suite à donner par la Conférence figure au paragraphe 3.

1. INTRODUCTION

1.1 Au cours de la préparation aux récentes conférences mondiales des radiocommunications (CMR), des télécommunautés régionales ont institué des accords de coopération entre les administrations (organismes nationaux chargés de la réglementation des télécommunications) en vue d'élaborer des propositions et des positions pouvant être présentées à la CMR à titre de propositions et positions régionales communes concernant les points de l'ordre du jour.

1.2 La Télécommunauté Asie-Pacifique (APT), la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT) et la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) font partie des organismes régionaux types. D'autres institutions regroupent des États arabes ou des États africains, et il y a aussi la Communauté régionale des communications (RCC).

1.3 En raison du grand nombre d'administrations qui en sont membres, ces groupes exercent une influence notable au sein de la communauté de l'UIT. Les positions régionales communes servent aussi à persuader d'autres administrations ou groupes participant à la CMR d'appuyer une opinion précise en vue d'établir un consensus. Par ailleurs, ces réunions préparatoires régionales aident à sensibiliser les

administrations aux points à l'étude. Puisque les questions relatives aux fréquences de radiocommunication aéronautique ont une portée internationale ou régionale, une bonne représentation de l'aviation à ces réunions régionales donne du poids aux préoccupations communes du secteur de l'aviation.

2. ANALYSE

2.1 L'Australie a participé au récent cycle des réunions préparatoires régionales de l'APT. Les préparatifs à la CMR-2003 ont compté 5 réunions du Groupe préparatoire de l'APT (APG2003) :

- APG2003-1, Bangkok (Thaïlande), 4 – 7 septembre 2000;
- APG2003-2, Bangkok (Thaïlande), 4 – 7 juin 2001;
- APG2003-3, Bangkok (Thaïlande), 10 – 15 juin 2002;
- APG2003-4, Busan (Corée du Sud), 26 – 31 août 2002;
- APG2003-5, Tokyo (Japon), 19 – 25 février 2003.

2.2 Les deux premières réunions APG ont organisé les travaux et formulé les positions préliminaires. Les trois dernières réunions ont été tenues en préparation à la réunion de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure (SCRPM) de l'UIT-R, à la Réunion de préparation à la Conférence (RPC) de l'UIT et à la CMR-2003 proprement dite.

2.3 Vingt-cinq pays d'Asie et du Pacifique et un certain nombre d'organisations internationales et régionales ont assisté à la dernière réunion APG2003-5. Des représentants de la CITEL et de la CEPT étaient présents et ils ont donné des précisions sur leurs propositions à la CMR-2003.

2.4 La CMR-2003 a été la troisième CMR à recevoir des propositions communes des pays de la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT). La réunion APG2003-5 a produit un ensemble de propositions communes préliminaires de l'APT à présenter à la CMR-2003.

2.5 L'APT a été à l'origine de 290 propositions, dont 259 ont reçu l'appui de l'Australie; environ 90 % d'entre elles ont été adoptées en substance. D'autre part, l'Australie a présenté 15 propositions : 4 ont été adoptées, 5 ont été adoptées en partie et 6 ont été rejetées, ce qui correspond à un résultat positif de 60 % seulement. Le processus régional de l'APT était néanmoins considéré comme une tribune efficace pour faire la promotion et obtenir l'adoption des idées de l'Australie en vue de la CMR-2003.

2.6 À la réunion APG2003-5, l'aviation était représentée dans les délégations de l'Australie, du Japon et de Hong Kong (Chine), par Boeing et par des organisations internationales, soit l'IATA, l'OACI, l'IFALPA et l'APEC/FAA. La communauté aéronautique continue à être peu représentée aux réunions de l'APT, en particulier dans les délégations nationales. Même si la communauté est mieux représentée aux CMR, plus d'efforts devraient être consacrés aux réunions régionales car les propositions régionales ont bien plus de poids que les propositions nationales. La communication des positions de l'aviation à une CMR est plus efficace si elle est faite au niveau régional plutôt qu'au niveau d'un pays.

2.7 Le Bureau Asie et Pacifique (APAC) de l'OACI organise des réunions régionales de préparation à la CMR et assiste aux réunions APG afin d'apporter l'appui de l'OACI aux autres délégués de l'aviation. Ces réunions sont de la plus haute importance pour la préparation des États qui assistent aux réunions de l'APT.

3. SUITE À DONNER PAR LA CONFÉRENCE

3.1 La Conférence est invitée à noter :

- a) qu'en général, les positions et les propositions régionales ont, aux CMR, une influence beaucoup plus grande que celles qui sont présentées par un seul pays;
- b) que la participation des États aux réunions régionales de l'UIT (organisées par l'APT, la CEPT et la CITEL, entre autres) est importante pour sensibiliser les organismes de réglementation des télécommunications et garantir que les points de vue de l'aviation civile internationale au sujet des fréquences de radiocommunication sont pris en compte dans l'élaboration des positions régionales en vue des CMR.

3.2 Pour ces raisons, la Conférence est invitée à encourager vivement les États contractants à :

- a) participer, à l'échelle nationale, à l'élaboration de la position des États en vue des CMR pour veiller à ce que la position de l'OACI soit appuyée;
- b) faire en sorte que, dans la mesure du possible, des représentants de l'aviation fassent partie des délégations des États aux réunions régionales de préparation aux CMR de l'UIT (APT, CEPT, CITEL, Groupe de préparation aux conférences, etc.) et aux CMR proprement dites.

— FIN —